

Sommaire

2 et 3. La fabrique de la ville pour, avec ou par les habitants

3. Le 28^e Sommet Afrique-France

4. Témoignage : Gugun Muhammad, coordinateur du collectif Urban Poor Consortium à Jakarta

4 et 5. CoHabitat, un réseau international pour la production sociale de l'habitat

6. Pépinières urbaines, une démarche expérimentale

7. Les cultures urbaines comme processus d'implication des jeunes

8. Repères

8. À Lire



© B. Michelon

Atelier participatif pour le développement d'Oyem au Gabon.

LA VILLE PAR LE BAS

Éditorial

La construction citoyenne de la ville

Dans l'analyse courante de la ville, le ton adopté est souvent celui de la dénonciation de ses méfaits, de ses inégalités, de ses « incivilités », de ses violences, de sa capacité à détruire les solidarités par les sortilèges néfastes de son attraction pernicieuse. La question urbaine est lue à travers le prisme de la « crise de la vie citadine ». Puisque les villes risquent dans l'avenir d'offrir « l'image du chaos », il conviendra d'y mettre un ordre nouveau, comme le préconisait Le Corbusier. Osons l'utopie démocratique.

La citoyenneté urbaine, une expression polysémique que l'on retrouve à la fois dans les discours militants et dans les travaux scientifiques, sera vraisemblablement la réponse pour demain. Elle sera le fruit d'une *fabrique urbaine* à l'intersection des politiques publiques et des mobilisations de diverses natures (revendicatives, festives) et des expériences associatives des usagers, des résidents, des voisins, des consommateurs. Comme un habitus qui s'épanouira dans un espace public partagé, un « commun » pluraliste, où les projets, les argumentaires, les réquisitoires pourront se construire et se défaire.

Tel est l'objet de ce nouveau numéro de *Villes en Développement*.

La construction de la ville par le bas recouvre déjà des réalités variées autour de formules adaptées : aménager (nouveaux quartiers ou amélioration de l'espace public, équipements publics), déployer des

services urbains (accès à l'eau, collecte des déchets...), développer l'entrepreneuriat local, social et solidaire. De nombreuses réalisations sont bien documentées. Cependant, la capitalisation et la montée en échelle des projets restent trop souvent insuffisantes pour envisager la généralisation des solutions.

Il n'est pas interdit de penser que la gouvernance urbaine tentera de canaliser cette citoyenneté dans des circuits balisés par les pouvoirs publics. La représentation élue est déjà supposée l'appuyer, et elle y parvient souvent. Mais les élus comme les pouvoirs publics sont débordés ou contournés par les dynamiques propres de la ville. Les citoyens s'organisent déjà sur des questions à propos desquelles les élus et les représentants de l'État ne font pas preuve de transparence (information carencée, insuffisante ou peu lisible).

Dans l'avenir, ils s'autonomiseront encore davantage dans des collectifs *ad hoc* visant l'efficacité. Ils chercheront la négociation avec les pouvoirs publics sur de nouvelles bases et dans une nouvelle configuration des rôles. La citoyenneté deviendra alors *un service urbain essentiel* que viendra consolider l'accès aux moyens de l'économie numérique (information, participation).

Pierre Jacquemot,
président du Groupe Initiatives

LA FABRIQUE DE LA VILLE POUR, AVEC OU PAR LES HABITANTS

La place offerte aux habitants dans la fabrique de la ville est un thème central des recherches menées par Agnès Deboulet, au sein du Laboratoire architecture, ville, urbanisme, aménagement, environnement¹. Ses études portent autant sur les quartiers prioritaires d'Île-de-France que sur les villes du Sud. Ici avec le doctorant Romain Leclercq, qui travaille sous sa direction sur deux métropoles africaines, celle qui est aussi professeure de sociologie interroge le concept de participation, qui sonne si souvent creux.



© B. Michelon, Groupe Huit

Marche exploratoire dans un quartier de Brazzaville

Le début des années 1990 est marqué par la redécouverte de la participation dans les projets urbains menés dans les villes des pays du Sud, un thème longtemps porté par les ONG de développement actives en milieu rural (voir l'article que les socio-anthropologues Philippe Lavigne Delville et Jean-Pierre Chauveau consacrent à la question²).

Depuis, on ne compte plus les projets faisant de la participation des populations la clé de voûte du développement urbain et des rendez-vous internationaux sur ce thème, notamment les conférences Habitat. Loin de n'être qu'un effet rhétorique, cette insistance sur la place des habitants dans les projets urbains s'est traduite par de véritables tournants dans les politiques de la ville, notamment dans les quartiers les plus précaires. Comme l'ont montré de nombreuses enquêtes de terrain³, la restructuration in situ s'impose désormais, quand bien même déplacements forcés et déguerpissement sont maintenus.

Mais faire des projets en tenant compte des habitants « déjà là » ne signifie pas nécessairement que les principaux concernés aient leur mot à dire sur la conduite des opéra-

tions et la transformation de leur quartier. La participation peut ainsi souvent être réduite à sa dimension financière, les pauvres mettant fréquemment la main à la poche pour leurs infrastructures. Et le mot d'ordre de politiques urbaines inclusives, fortement affiché notamment à Habitat III, ne donne pas de garanties sur une réelle association des habitants aux projets (voir l'article publié avec Valérie Clerc⁴).

Les limites de la participation des habitants

Les dispositifs de participation mis en place ont souvent échoué à transformer les rapports de force préexistants au sein de la ville ou ont sacrifié in fine les efforts fournis par les participants sur l'autel de la réalisation d'objectifs prédéfinis. Ces dispositifs ont en outre été parfois instrumentalisés par des pouvoirs autoritaires pour maintenir leur emprise sur les « gouvernés ».

Mais, de la place Tahrir au Caire au parc Gezi à Istanbul, le retour des peuples sur le devant de la scène urbaine a libéré la parole et mis en lumière des aspirations débordant largement le cadre des « besoins » définis par les documents de projets. Les revendications tant au « droit à la ville » qu'au droit à rester,

à ne pas être évincé, est à la confluence de plusieurs changements de fond.

Des professionnels alternatifs qui renouvellent l'advocacy planning des années 1970 s'affirment et l'intervention des institutions internationales marque l'appui de celles-ci aux mouvements revendicatifs des habitants. Lorsque ces actions s'inscrivent dans la continuité des revendications sur les droits humains avec les campagnes d'Amnesty international (par exemple en Égypte) ou que les Nations Unies dépêchent un rapporteur spécial sur le logement convenable, les groupes d'habitants les plus actifs font alors entendre leurs voix. La demande d'inclusion y prend un autre sens que le politiquement correct habituel visant à saupoudrer du social sans se soucier des effets profonds des politiques urbaines.

Il arrive en effet que des déplacements forcés engendrés par des campagnes de démolition soient considérés comme des gages d'inclusion alors que les habitants de par le monde ont toujours témoigné de leur opposition au relogement contraint ex situ.

Reconnaître les voix dissonantes

En réalité, la véritable participation passe par



la reconnaissance de contre-pouvoirs ou à tout le moins de voix dissonantes, que cela aboutisse ou non à une démocratie locale par le consensus. L'identification des relations existantes entre les usagers et habitants de la ville et les institutions, elles aussi diverses, apparaissent comme des manières efficaces de saisir les configurations productrices de la ville au quotidien. L'objectif est de mieux agir en leur sein, voire d'agir sur ces dernières.

C'est ce que tentent de faire des réseaux internationaux comme *Slum Dwellers International*, *l'Asian Coalition for Housing Rights* (ACHR). Présents dans de nombreux pays à travers le monde et regroupant plusieurs centaines de milliers d'habitants, ces réseaux sont relayés par des lieux de diffusion internationale telles que *Habitat international coalition* ou la Plateforme globale pour le droit à la ville. Dans les pays où ils sont implantés, ils construisent des collectifs d'habitants susceptibles d'agir à différents niveaux sur les politiques urbaines. Ils contribuent à la création de relations pérennes avec les institutions capables de les aider dans leurs démarches, collectivités locales, associations ou universités (voir le témoignage de Gugun Muhammad page 4).

Cette approche par la construction de réseaux entre habitants, société civile, professionnels de l'urbain et universités est aussi une préoccupation émergente de la recherche francophone. Le Lavue, unité mixte de recherches du CNRS, s'est vu récemment attribuer un financement de l'Agence nationale de la recherche en vue de préparer un projet Horizon 2020, le projet *Fairville*, portant sur les pratiques collaboratives et leur impulsion dans ce genre de coalitions.

Partir des relations existantes pour mieux renforcer certaines dynamiques, engager des transformations ou simplement positionner son action, nous apparaît être le défi à venir pour des projets urbains dépassant la rhétorique de la participation pour l'appliquer en pratique. Faire la ville par le bas impose ainsi de faire avec l'existant, sans pour autant s'y conformer, ni renoncer à le transformer.

1 – Unité mixte de recherche 7218 du CNRS
 2 – Chauveau J.-P., Lavigne Delville P., 2013, *Développement participatif*, Dictionnaire critique interdisciplinaire de la Participation. http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/divers17-10/010071192.pdf
 3 – Deboulet A., 2016. *Repenser les quartiers précaires*, Agence française de développement, Paris
 4 – Clerc V., Deboulet A., 2018. *Quel Nouvel Agenda urbain pour les quartiers précaires? La fabrique des accords internationaux sur l'urbanisation pour la conférence Habitat III*, Métropoles. <http://journals.openedition.org/metropoles/>

2020 : le 28^e sommet Afrique-France

La ville est le lieu de rencontre entre les individus, du chef de l'État au citoyen, en incluant les acteurs du secteur privé, les autorités publiques, la société civile. C'est en principe un lieu de prospérité, où les générations se mélangent, se croisent, interagissent et contribuent ensemble à la prospérité de leur pays. Elle peut aussi être un lieu de désespérance, de pollution, d'insécurité et de pauvreté lorsque sa croissance dépasse sa capacité de services aux citoyens.

En retenant le thème Villes et territoires durables pour le Sommet Afrique-France 2020, le président de la République Emmanuel Macron a souhaité créer un espace de dialogue entre tous les acteurs, un moment de réflexion, mais surtout d'échange d'expériences autour des projets déjà menés, en cours de réalisation ou qui projettent l'Afrique et la France dans le futur.

Les 4, 5 et 6 juin 2020 à Bordeaux, les villes, qu'elles soient capitales, villes principales au sein de leur territoire ou simples villages, seront à l'honneur. Les entreprises françaises et africaines pourront exposer leurs solutions industrielles, technologiques ou digitales, les sociétés civiles, leurs actions locales et les autorités publiques, du maire au chef de l'État, leur vision du développement des villes de leur pays.

Le Sommet sera à l'image de la ville : un mélange d'opinions et de personnes qui contribuent, chacune et à tous les niveaux, à penser, bâtir, développer et embellir les centres urbains de leur pays. Dans la « Cité des solutions », grand salon dans le hall des expositions de Bordeaux, les décideurs politiques pourront s'inspirer des expériences de leurs voisins et les investisseurs financer les projets qui changeront la vie des citoyens. Pendant le Sommet, c'est réunis ensemble dans une même salle que nous construirons les villes en nous engageant tous afin que, au-delà ces trois jours, le travail collectif, riche des enseignements et des expériences partagées, se poursuive encore et encore pour des villes et des territoires plus durables.

Stéphanie Rivoal,
 secrétaire générale du Sommet Afrique-France 2020



COHABITAT, UN RÉSEAU INTERNATIONAL POUR LA PRODUCTION SOCIALE DE L'HABITAT

UrbaMonde, association née il y a 15 ans en Suisse, et le réseau CoHabitat accompagnent des initiatives d'habitat collaboratif partout dans le monde. Convaincues que les habitants doivent être au cœur des processus qui produisent la ville, ces organisations soutiennent des projets urbains innovants, pilotés par des populations vulnérables. Avec d'autres partenaires, leurs membres animent la plateforme de la production sociale de l'habitat (PSH). Bea Varnai, Éloïse Pelaud et Pierre Arnold, membres d'UrbaMonde France, nous présentent ici son déploiement international.

La production sociale de l'habitat (PSH) est un mode de faire la ville via des solutions innovantes par et pour les habitants. Elle apporte une réponse aux enjeux de l'urbanisation. UrbaMonde et le réseau CoHabitat que l'association anime accompagnent des groupes d'habitants dans sa mise en œuvre.

La PSH développe un partenariat horizontal où l'habitant, placé au centre, porte le processus de transformation urbaine. Les acteurs publics accompagnent les habitants avec des politiques foncières non-spéculatives, des mécanismes de financement adaptés au contexte socio-économique, des outils de planification et une assistance technique. Ils prennent en compte le rôle des habitants-usagers et promeuvent la capacité d'agir de ces derniers pour transformer leur environnement.

Ces partenariats peuvent prendre différentes

formes. En Namibie, la Fédération nationale a négocié un partenariat avec le gouvernement central pour la dotation de son fonds urbain pour l'amélioration de l'habitat. La co-construction d'une politique publique d'accès au logement a permis de drainer des dotations complémentaires par la Banque de Namibie. Des subventions publiques peuvent également être accordées et gérées directement par les communautés concernées, pour l'exécution de leurs projets d'habitat et d'amélioration de quartier, par exemple via des budgets participatifs.

Des politiques collaboratives, inclusives et durables

Ce processus de production de la ville est le plus répandu dans les pays du Sud et de plus en plus reconnu comme un processus à fort potentiel pour un habitat décent à destination du plus grand nombre. En reconnais-

sant l'importance de l'action collective des habitants et des usagers, en suscitant l'auto-gestion, la mise en commun des besoins de logement, des ressources économiques, des savoir-faire, la PSH apporte une réponse aux défis mondiaux de l'urbanisation et à l'urgence des besoins des citoyens. Elle permet de développer des systèmes alternatifs d'accès au foncier et de production d'un habitat autogéré, non-spéculatif et participatif. Elle s'inscrit en rupture avec la marchandisation des espaces urbains et du logement, des déplacements et avec l'éviction des populations pauvres des centres villes.

Des financements mutualisés

Les coopératives d'habitants par aide mutuelle développées par la Fédération uruguayenne des coopératives (FUCVAM), en pleine expansion depuis les années 1970, en sont un exemple. En Uruguay, la mobilisa-

Témoignage

Gugun Muhammad, coordinateur du collectif Urban Poor Consortium¹ à Jakarta.

Gugun Muhammad a participé avec des réseaux militants et Architectes sans Frontières à la requalification environnementale de quartiers informels à Jakarta, montrant que la vie sur les berges pourrait être possible en dépit du risque d'inondation.

« Nous menons trois activités principales : l'organisation, la mise en réseau et l'*advocacy*. La première vise à renforcer les capacités des habitants à gérer leurs problèmes en se regroupant localement et à l'échelle de la ville. La seconde vise à construire un réseau d'alliés, horizontal entre les quartiers et vertical avec les médias, les professionnels de l'urbain et les universités. Enfin, l'activité d'*advocacy*

visé le niveau des autorités publiques et le changement des politiques urbaines vis-à-vis des *kampungs* notamment.

Pour les pauvres, la première menace est celle de l'éviction. À Jakarta, entre 2015 et 2017, 25 000 familles ont été chassées de leur quartier, en particulier des zones littorales le long de la baie de Jakarta. Nous nous sommes donc organisés localement et à l'échelle de la ville de manière à faire fortement pression sur les dirigeants pour faire passer nos revendications. Aujourd'hui, 16 *kampungs* sont inclus dans les plans d'urbanisme en vue de leur restructuration et trois d'entre eux, Tongkol, Krapu et Lodan, font déjà l'objet d'un projet de *slum upgrading*, projets soutenus par l'actuel gouverneur.

On ne peut compter sur le seul soutien des autorités publiques, par définition changeantes. La principale force des pauvres,



c'est le nombre. Pour travailler avec et pour les communautés, il faut donc avoir le nombre et de bonnes idées pour être crédible face aux autorités. Cela nécessite du temps, beaucoup d'organisation et la construction de réseaux durables avec les institutions capables d'amener de l'expertise.»

¹ - L'Urban Poor Consortium est membre de l'Asian Coalition for Housing Rights. Voir ci-dessus.



Réseau CoHabitat, rencontre annuelle 2019 à Genève, écoquartier Jonction

© photo UrbaMonde

tion des habitants a permis la constitution de fonds publics opérant des prêts directs à des habitants organisés en coopérative, à des conditions avantageuses. Depuis les années 2000, avec l'appui du Centre coopératif suédois (aujourd'hui *We Effect*), ce modèle uruguayen déjà présent en Argentine et au Brésil a pu être expérimenté en Bolivie, au Chili, au Costa Rica et en Haïti. Il vise à inspirer les politiques publiques au Guatemala, au Honduras, au Nicaragua, au Paraguay et au Salvador.

Aujourd'hui, chacun de ces pays dispose d'une fédération nationale des coopératives de logement pour créer des projets et, à terme, s'entraider notamment dans le financement collaboratif de terrains pour de nouvelles coopératives.

En Asie et en Afrique, une quarantaine de fédérations d'habitants des quartiers précaires structurées au sein des réseaux *Asian Coalition for Housing Rights* (ACHR) et *Slum Dwellers International* (SDI) mènent des projets de restructuration urbaine, de production de logement et d'équipements grâce à la mise en commun de leur épargne, au plaidoyer politique et à la collecte de données collaboratives. Elles ont su mettre en place

des mécanismes de finance entre pairs (*urban poor funds*) leur permettant de renforcer leur capacité d'agir et de négociation.

Le modèle des *community land trust* (CLT) - ou organismes fonciers solidaires - est né dans les années 1960 aux États-Unis pour garantir l'accès au foncier pour les communautés discriminées. Il s'est répandu en Amérique du Nord (plus de 400 CLT existants) et s'est adapté dans les quartiers irréguliers de pays du Sud.

CoHabitat, un réseau fédérateur

La démonstration par l'exemple, l'échange d'expériences, le renforcement de capacités entre pairs, le plaidoyer politique et le développement d'outils financiers solidaires sont essentiels pour consolider la PSH comme mode de fabrication de la ville dans les pays du Nord et du Sud. C'est ce que propose [le réseau CoHabitat](#).

Depuis 2014, le réseau fédère les principales organisations d'habitants : SDI, ACHR, *Habitat International Coalition*, *Cooperative Housing International*, *Global Land Alliance*, *Grounded solutions network* et des acteurs tels que *World Habitat*, *We Effect*, *Development Planning Unit*.

[UrbaMonde](#), association franco-suisse, facilite la mise en œuvre des activités du réseau

CoHabitat. À travers l'accompagnement de projets d'habitat collaboratif et le développement d'une ingénierie financière spécifique à la PSH, l'échange d'expériences et de pratiques, la formation entre pairs, la collecte de données ([plateforme collaborative open data](#)) et la formulation d'un plaidoyer commun, UrbaMonde et CoHabitat renforcent la place des habitants en agissant sur les politiques publiques pour accélérer cette fabrique solidaire de la ville.

L'originalité du réseau se puise dans sa logique décentralisée, multi-acteurs et sa capacité à fédérer des acteurs de la PSH sous une voix commune pour garantir l'accès du plus grand nombre à un habitat adéquat et durable.

Depuis 2017, pour soutenir l'émergence des coopératives de logement en propriété collective, UrbaMonde développe de l'ingénierie financière avec le Fonds pour l'habitat solidaire. À travers ce fonds, des contributeurs suisses peuvent placer leur épargne pour permettre à des groupes d'épargne au Sénégal d'avoir accès au capital initial - nécessaire mais non disponible auprès des banques locales - pour [améliorer leur habitat dans la banlieue de Dakar](#).

PÉPINIÈRES URBAINES, UNE DÉMARCHE EXPÉRIMENTALE

Construire avec ses partenaires des solutions partagées avec et pour les populations, c'est le mode opératoire de l'AFD. Membres de la division développement urbain, aménagement, logement de l'agence, Marie-Alexandra Coste et Chloé Pinty, toutes deux responsables équipe projet, nous présentent les « pépinières urbaines » expérimentées en Afrique.

Les séquences habituelles du projet urbain s'étendent sur une dizaine d'années et cantonnent souvent la concertation des habitants et usagers aux phases de diagnostic pour tenter de qualifier les besoins. Pourtant, à l'issue des études - faisabilité, programmation, conception - puis des travaux, il n'est pas rare de trouver des équipements ou aménagements sous-utilisés, voire rapidement détériorés, alors que les attentes des citoyens sont, elles, toujours d'actualité. Ce décalage de temps et de résultat peut devenir source de frustration et de défiance de la société civile vis-à-vis des autorités publiques. Le constat interroge : la maîtrise d'ouvrage peut-elle interagir dans un climat de confiance avec la population sur la durée du projet urbain tout en tenant des échéances électorales qui rythment son mandat ? Comment les habitants, usagers et acteurs économiques locaux peuvent-ils participer concrètement à la production de la ville ? Comment les bailleurs peuvent-ils accompagner cette transformation de l'action publique vers un phasage des interventions et des pratiques de concertation innovantes ?

Le concept de « maîtrise d'usage » apporte des éléments de réponse à ces problématiques en mettant les usagers, les habitants ou encore les acteurs économiques locaux au cœur de la conception. Ce concept est expérimenté depuis 2018 par l'AFD à travers la démarche de la pépinière urbaine, conçue comme un outil d'expérimentation au service d'un projet urbain de long terme. Il s'agit d'encourager une conception de projet urbain à partir des usages et de l'observation d'aménagements tests. Les allers-retours entre concepteurs et constructeurs sont ainsi beaucoup plus rapides et permettent d'enrichir le contenu du projet. Durant les phases d'études, des aménagements transitoires peu coûteux sont co-conçus et co-construits, tels un prototype du futur projet. Les usages y sont alors observés et leur analyse devient un élément constitutif des études de programmation et conception.

De la Tunisie au Burkina Faso

La première pépinière urbaine, en Tunisie, appuie les programmes nationaux de réhabilitation des quartiers précaires. Elle vise à susciter des initiatives citoyennes (sport, propreté, aménagements) sur des espaces où la maîtrise d'ouvrage n'intervient pas aujourd'hui (espaces publics et verts) ou à soutenir des initiatives qui renforcent l'animation et l'appropriation d'équipements déjà livrés.

La deuxième, au Burkina Faso, concerne le programme de développement urbain durable de la ville de Ouagadougou. Elle vise à structurer des pôles secondaires, en y investissant notamment dans les équipements et espaces publics et verts. La pépinière permet de réaliser des projets d'urbanisme transitoire pour tester les aménagements futurs et réinterroger ainsi leur conception. Elle permet aussi de soutenir des associations locales pour animer les sites des projets.

Fortement soutenue par la maîtrise d'ouvrage, chaque pépinière intègre, dès le démarrage, des méthodes collectives de construction de projet via des ateliers réunissant institutions publiques, experts de

l'urbain et société civile. Leur mise en œuvre est confiée à des acteurs tiers, organisations de la société civile compétentes en ingénierie de projet participatif et innovant, en bonne articulation avec la maîtrise d'ouvrage.

Six mois après le démarrage, on constate l'importance de la mobilisation technique et politique des maîtres d'ouvrage. Voilà qui permet d'assurer des retombées effectives sur le projet urbain (infléchissements potentiels de certaines orientations initiales), sur les relations des autorités publiques avec leurs concitoyens. Cette mobilisation conditionne aussi leurs capacités à reconduire ces méthodes innovantes de participation. De nouvelles compétences et expertises locales pour la co-conception et co-construction de l'espace public émergent, entre le participatif, l'architecture, le design urbain, et la construction, à travers laquelle les ressources et savoir-faire artisanaux peuvent être valorisés (bois, métal, pneus, etc.).

In fine, l'innovation principale de ces démarches réside probablement dans l'expérimentation de la transformation de la conduite de projets urbains.



Pépinière urbaine à Ouagadougou ; atelier de co-conception.

© Laurie Tallotte

DAKAR : LES CULTURES URBAINES COMME PROCESSUS D'IMPLICATION DES JEUNES

En collaborant avec un collectif sénégalais citoyen, mouvement de contestation pacifique, le Gret a su mobiliser les jeunes de Dakar sur des projets d'espaces publics. Les cultures urbaines ont joué un rôle moteur dans cette implication. Émilie Barrau, représentante du Gret au Sénégal, nous explique comment.

Sunu Gox signifie à la fois « notre localité » et « notre communauté » en wolof. C'est aussi le nom et le slogan du projet mis en œuvre par le Gret et le mouvement *Y en marre* sur financement de l'Union européenne de 2016 à mi-2019¹. Il visait à renforcer l'implication des jeunes de la banlieue de Dakar dans l'action publique (« la communauté »), à travers leur mobilisation dans la « localité ». Il s'agissait de réaliser, par et pour la jeunesse, des projets d'amélioration du cadre de vie, de valorisation d'espaces publics, de sensibilisation à l'environnement, etc.

L'idée centrale fut de s'appuyer sur les modes d'expression favoris des jeunes – le web, les réseaux sociaux, les cultures urbaines (graffitis, hip-hop) – pour les mobiliser dans le projet. L'objectif était aussi de donner à voir leur implication dans la cité. Des jeunes ont ainsi réalisé un travail de cartographie numérique et collaborative de leur quartier, avec l'appui du mouvement OpenStreetMap et des Libres Géographes. Par ce biais, ces territoires périphériques ont acquis une reconnaissance cartographique, à travers des cartes en ligne, accessibles et actualisables sur smartphone².

Des artistes graffeurs, populaires auprès des jeunes de banlieue, ont participé à l'embellissement de lieux publics ainsi qu'à la légitimation et à l'intégration des jeunes dans ces espaces publics. Des musiciens de la scène hip-hop sont régulièrement intervenus lors d'actions de sensibilisation, produisant par exemple un clip sur les problématiques de la propreté dans les quartiers³.

Le hip-hop comme mode de reconnaissance dans l'espace public

À travers ces projets, les jeunes dakarois s'impliquent dans l'action collective. Leurs références culturelles (graffitis, hip-hop, etc.) sont valorisées dans l'espace urbain : ils deviennent à la fois acteurs et producteurs de leur territoire.

Ces actions ont été menées de concert avec les collectivités locales. Avec le concours d'associations représentatives et du mou-



Un clip hip-hop signé Sunu Gox incite les habitants à la propreté dans l'espace public

vement *Y en a marre*, elles ont permis de renforcer le dialogue entre les jeunes et les élus locaux, initialement freiné par des réticences réciproques. D'un côté, des visites de courtoisie aux autorités locales et traditionnelles (imams, chefs de quartier...) ont été réalisées par les leaders de *Y en a marre* dès le démarrage du projet. De l'autre, les autorités se sont impliquées dans l'ensemble du processus de sélection des initiatives. Ces initiatives croisées ont amélioré la connaissance réciproque et renforcé la volonté de travailler ensemble au niveau local. En revanche, au niveau national, *Y en a marre* et les jeunes des banlieues restent perçus comme des acteurs de la contestation...

De l'implication locale à la mobilisation nationale

À l'échelle nationale, *Y en a marre*, dans sa stratégie de promouvoir le NTS (Nouveau Type de Sénégalais), se montre exigeant vis-à-vis des gouvernants. Dans le cadre de ses pratiques citoyennes, le collectif a animé, via les réseaux sociaux, une réflexion collective sur le rôle des jeunes dans la gouvernance et l'action publique. La mobilisation de *Y en*

a marre, un des rares mouvements sénégalais à porter la voix des jeunes de banlieue, permet enfin de relayer leur parole au niveau national.

La vingtaine de projets soutenus par Sunu Gox a force d'exemplarité et permet de valoriser la place des jeunes dans la cité. Sunu Gox n'a néanmoins pas entraîné une transformation significative du cadre urbain, du fait d'actions trop dispersées pour être structurantes. La dynamique n'est pas suffisante pour neutraliser le sentiment de relégation urbaine, économique, sociale et politique qui anime la jeunesse dakaroise, tranche d'âge majoritaire dans la capitale. Ces initiatives qui participent de la construction de la ville par le bas restent à l'échelle expérimentale. Mais, elles constituent autant de pistes pour contribuer à la reconnaissance de l'investissement des jeunes dans la sphère publique.

1- <https://www.gret.org/wp-content/uploads/Fiche-projet-Sunu-Gox-5.pdf>

2- OpenStreetMap est un projet de cartographie qui a pour but de constituer une base de données géographiques libre du monde. Les cartes sont accessibles : <https://www.openstreetmap.org/node/1158142391#map=16/14.7821/-17.3753>

3- Clip Sunu Gox : <https://www.youtube.com/watch?v=m5k7Dy8Qayc>

À lire

Des politiques urbaines aux formes d'aménagement discrètes des quartiers, du discours de certains sur et dans la ville à l'effacement symbolique et pratique de groupes d'habitants, la présence des habitants dans la fabrique de la ville revêt une dimension politique et éthique. C'est à la compréhension de ces aspects de la ville « par le bas » que s'attelle l'ouvrage collectif *La Justice spatiale et la ville. Regards du Sud*, à travers une lecture des politiques territoriales de villes du Sud, sous le prisme du concept de justice spatiale.

Sur le droit à la ville, Matthias Lecoq apporte un regard intéressant quant aux formes d'appropriation citoyennes et citoyennes. Centré sur les villes du Nord, l'ouvrage permet d'éclaircir les usages pratiques de la notion, et donc ses applications possibles au Sud, dans un contexte de circulation accélérée des concepts et des idées de politique publique et de mobilisation.

Les enjeux contemporains de la production urbaine populaire occupent une place importante dans l'ouvrage de référence dirigé par Agnès Deboulet sur les « quartiers précaires ». Réunissant des chercheurs travaillant sur ces champs à travers le monde, il résume les questions posées par plus de 60 ans de recherche et interroge le tournant récent des politiques de requalification vis-à-vis de ces quartiers. La production de l'informel y apparaît comme un mode particulier de fabrique de la ville en général, et pas simplement de ses marges.

En témoigne aussi l'ouvrage incontournable de Mansour Tall sur la production de la ville au Sud par les migrants. Enfin, le numéro récent de la revue *Environment and Urbanization*, sur le changement climatique dans les quartiers pauvres et informels, apporte des éléments de recherche sur la production de la ville « par le bas », encore sous-investie par les études urbaines au regard de son enjeu.

Romain Leclercq

Gervais-Lambony P., Bénit-Gbaffou C., Piermay J.-L., Musset A., Planel S., *La Justice spatiale et la ville. Regards du Sud*, Paris, Karthala, 2014

Lecoq M., *L'Exercice du droit à la ville : de l'habitant au citoyen*, Genève, MétisPresses, 2018.

Deboulet A., *Repenser les quartiers précaires*, Paris, AFD, 2016.

Tall M., *Investir dans la ville africaine - Les Émigrés et l'habitat à Dakar*, Paris, Karthala, 2009

"Towards More Inclusive Climate Change Adaptation", *Environment and Urbanization*, Volume 31 Issue 1, April 2019.



Cartographie participative à Oyem (Gabon)

Repères

La ville par le bas renvoie à une approche ascendante de la fabrication urbaine, s'opposant à une approche descendante. Elle fait écho à une vision marxiste de lutte des classes (le haut contre le bas) et nous rappelle qu'il y a 50 ans, Henri Lefebvre était le promoteur d'un « droit à la ville ».

Les dernières décennies ont mis à l'épreuve cette vision en valorisant la ville libérale. Cette dernière, que l'on pourrait qualifier de « ville par le haut », n'est-elle pas le produit d'une idéologie capitaliste qui aurait vaincu l'approche communiste, voire communautaire ?

Dans les faits, on assiste à l'avènement d'acteurs capables de mobiliser des financements considérables pour produire de l'urbain, au-delà de toute approche collective. Les aspirations des habitants sont souvent sacrifiées sur l'autel de la « bonne gouvernance ». Cet impératif, martelé par les gestionnaires des divergences et du « ruissellement », valorise une caste dont les actions serviraient, par effet de trop plein, une population moins aisée.

L'investisseur deviendrait alors le porteur d'une vision urbaine.

L'implication récente de David Harvey dans le débat sur la ville, accompagnée de celle d'autres sociologues tels que Manuel Castells a cependant montré que la « ville par le bas » n'est pas une notion à enterrer. Pour les urbanistes, la production d'une ville « inclusive » lieu de l'expression de chacun, quel que soit son rang, garantit le « vivre ensemble ».

La lutte contre la pauvreté, la lutte contre les inégalités ou encore la promotion d'une approche « genre » de la ville soulignent que le « bas » porte une capacité de production urbaine et de pensée spécifique, émergeant du local. La « ville par le bas » se matérialise dans la construction d'un habitat parfois qualifié de « spontané » ou encore par l'émergence de mouvements citoyens qui remettent en cause le système oligarchique en place. La « ville par le bas » est aujourd'hui une réalité qu'il convient d'appréhender pour comprendre et accompagner les mutations urbaines.

Ce numéro est publié par l'Association des professionnels des villes en développement, avec le soutien du ministère de l'Europe et des affaires étrangères.

Directeur de publication : Benjamin Michelon, président d'AdP-Villes en développement

Rédacteur en chef : Benjamin Michelon, assisté de Romain Leclercq

Rédacteur en chef invité : Pierre Jacquemot

Comité de rédaction : Pierre-Arnaud Barthel, Gipsy Beley, Franck Charmaison, Xavier Crépin, Djamilou Ioualalen-Colleu, Sylvie Jaglin, Camille Le Jean, Marianne Malez, François Noisette, Julie Salagnac-Diop.

Secrétaire de rédaction : Marianne Durand, AdP-Villes en développement.

Traducteur : Kevin Riley.

Mise en page : Stéphane Pinquier, s.pinquier@eolica.fr

Ce bulletin est en ligne sur le site de AdP-Villes en développement

www.ville-developpement.org

Abonnement, 4 numéros par an, 30 euros—ISSN 1151-1672

